

GUIDE DE MOBILITÉ DURABLE EN ENTREPRISE



**BONNES PRATIQUES ET
MOYENS DE MISE EN OEUVRE**

Centre de 
mobilité durable
de Sherbrooke

LA MOBILITÉ DURABLE, C'EST QUOI ?

Le gouvernement du Québec, dans sa politique *Transporter le Québec vers la modernité*, affirme que pour que la mobilité soit durable, elle doit être efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et celle des écosystèmes naturelles.



POUR **LES EMPLOYEURS**, LA MOBILITÉ DURABLE PERMET :

- Faciliter le **recrutement** de la main-d'œuvre, en particulier celle qui ne possède pas de voiture
- Favoriser la **réention** de la main-d'œuvre
- Réduire les dépenses liées à la **gestion des stationnements**
- Réduire les dépenses pour les **déplacements professionnels**
- Positionner l'entreprise en tant que **bon citoyen corporatif**
- Augmenter la **productivité** des employés

POUR LES EMPLOYÉS, LA MOBILITÉ DURABLE PERMET :

- Réduire les **dépenses** liées à l'auto solo
- Diminuer la **sédentarité** et les risques associés à la santé
- Réduire le **stress** et les **risques d'accident**

SAVIEZ-VOUS QUE...

*Selon Emploi Québec, la mobilité durable facilite la conciliation **travail-famille-école** des employés, en plus d'augmenter la **capacité de recrutement** des employeurs.*



LES MYTHES DE LA MOBILITÉ DURABLE EN ENTREPRISE

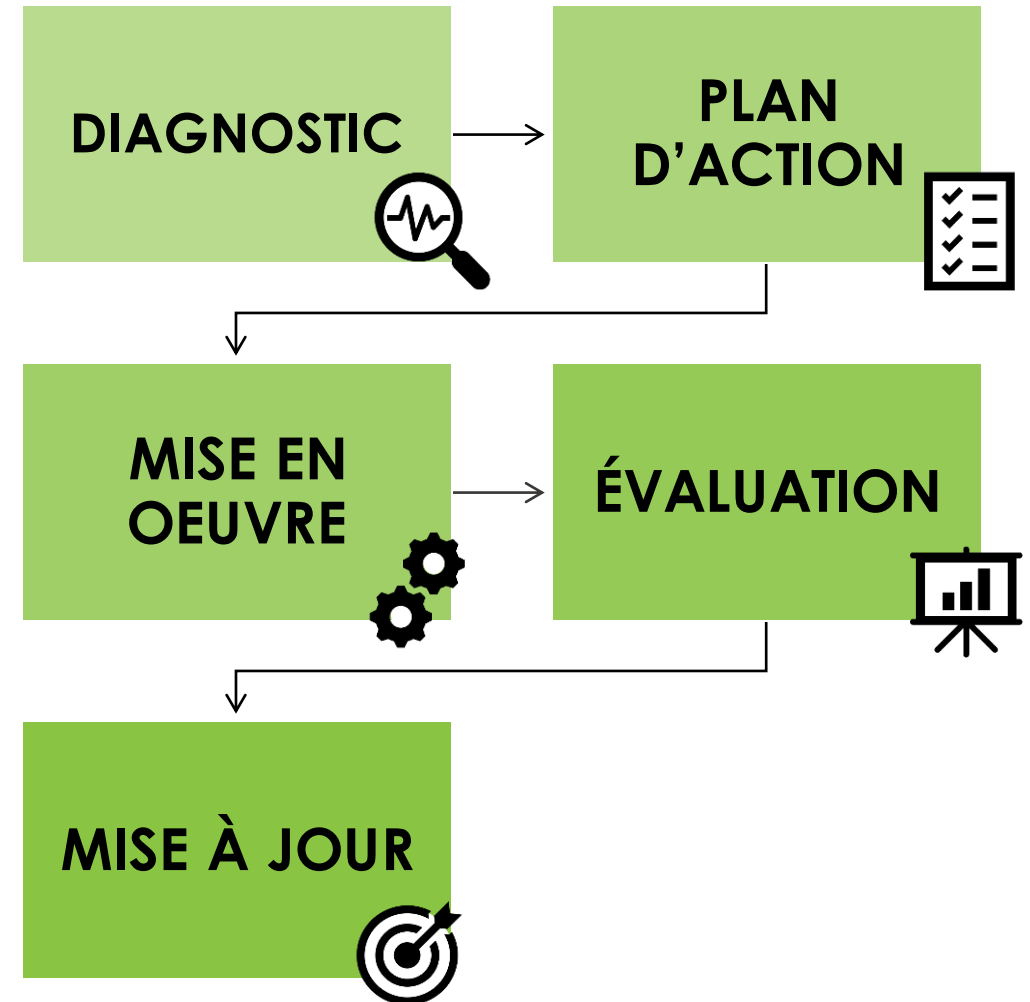
- Seules les grandes organisations peuvent mettre en place des solutions de mobilité durable
- Ça coûte trop cher

COMMENT FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE EN ENTREPRISE ?

Il existe plusieurs bonnes pratiques de mobilité durable à implanter en entreprise. Ces bonnes pratiques peuvent être modulées en fonction des différents contextes organisationnels.

Les plans de gestion des déplacements, la clé de la réussite !

ÉTAPES D'IMPLANTATION D'UN PLAN DE GESTION DES DÉPLACEMENTS EN ENTREPRISE



TROUSSE DES BONNES PRATIQUES DE MOBILITÉ DURABLE EN ENTREPRISE


LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DURABLE EN 6 THÉMATIQUES :

1. PROGRAMMES ET POLITIQUES
2. TRANSPORT ACTIF
3. TRANSPORT COLLECTIF
4. COVOITURAGE
5. GESTION DU STATIONNEMENT
6. COMMUNICATIONS



**CONTACTEZ-NOUS
POUR UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ!**

 mobilitedurable@sts.qc.ca

 819-564-2687 Poste : 310

1. PROGRAMMES ET POLITIQUES

PROGRAMME DE RETOURS GARANTIS

- Permet aux employés de se déplacer en taxi rapidement lors d'une **situation imprévue**
- Rassure les employés qui utilisent un mode durable et renforce les **liens de confiance** avec l'employeur

ASTUCES :

- Il faut établir le montant maximal par déplacement et le nombre de déplacements éligibles par année
- Pour identifier ces variables, il est important de se baser sur les données de localisation des employés

EXEMPLE À SHERBROOKE



- 3 retours garantis par année par employés
- Assume le coût de déplacement jusqu'à concurrence de 20 \$
- En 2019, l'université a assuré 3 retours et a accordé un montant de 60 \$ dans le cadre du programme de retours garantis

1. PROGRAMMES ET POLITIQUES

POLITIQUE DE TÉLÉTRAVAIL

- Pour limiter le **temps perdu**, les **coûts** et la **pollution** associés aux déplacements, quoi de plus logique que d'éviter de se déplacer
- Facilite la **conciliation** travail-famille-école
- Diminue l'**absentéisme** et augmente la **productivité**

RÈGLES DE BASE À ÉTABLIR :

- Critères d'admissibilité;
- Responsabilités des parties;
- Horaires
- Courriels et agenda;
- Téléphonie et messages vocaux;
- Accès aux applications administratives;
- Réunions virtuelles;
- Connexion à distance;
- Antivirus;
- Forfait internet;
- Demande de soutien.

1. PROGRAMMES ET POLITIQUES

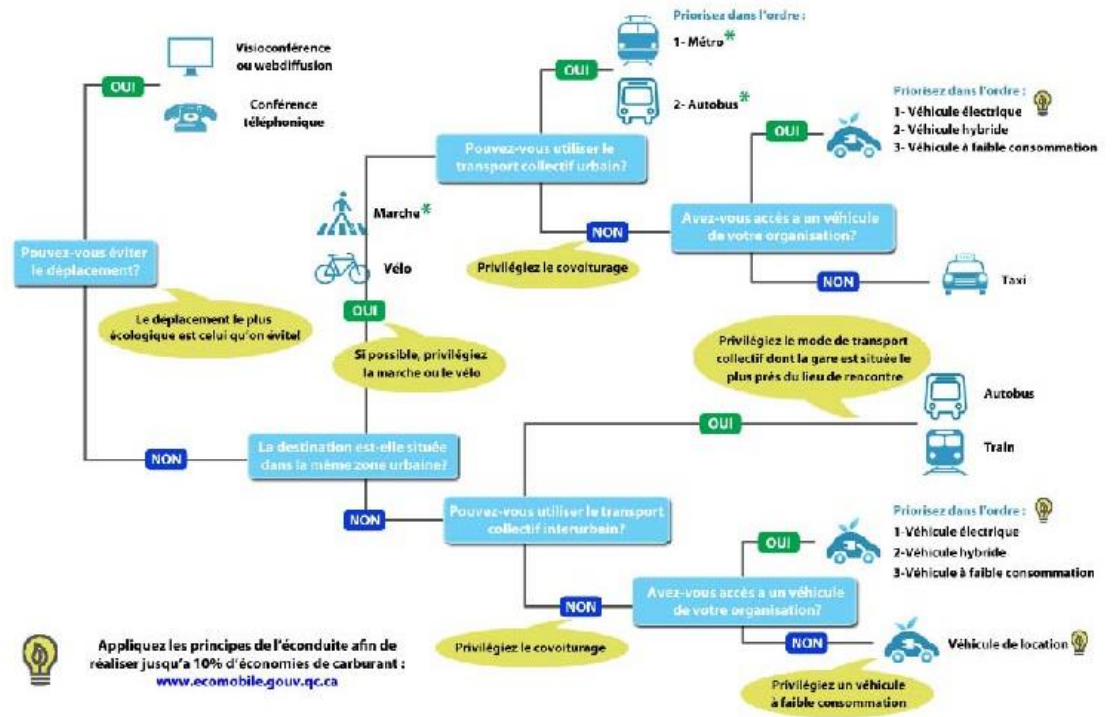
POLITIQUE DE DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

- Permet de **réduire les coûts** payés tant par l'entreprise que par l'employé
- Favorise **équitablement** tous les modes durables

ASTUCES :

- Il est important d'y inclure les modes à prioriser selon le type de déplacement ou, même, d'exiger que les employés sélectionnent leur mode en fonction de critères
- L'employeur peut offrir des options d'auto partage ou de vélos en libre-service directement sur son site

OPTER POUR UN DÉPLACEMENT ÉCORESPONSABLE SELON LE MELCC



2. TRANSPORT ACTIF

COMMENT FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ACTIFS ?



1. DRESSER UNE LISTE DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES



2. FAIRE LA PROMOTION DE CES INFRASTRUCTURES AUX EMPLOYÉS



3. ÉVALUER LE POTENTIEL DE DÉPLACEMENT EN TRANSPORT ACTIF



4. SELON LES RÉSULTATS, OFFRIR DES DOUCHES ET VESTIAIRES AUX EMPLOYÉS



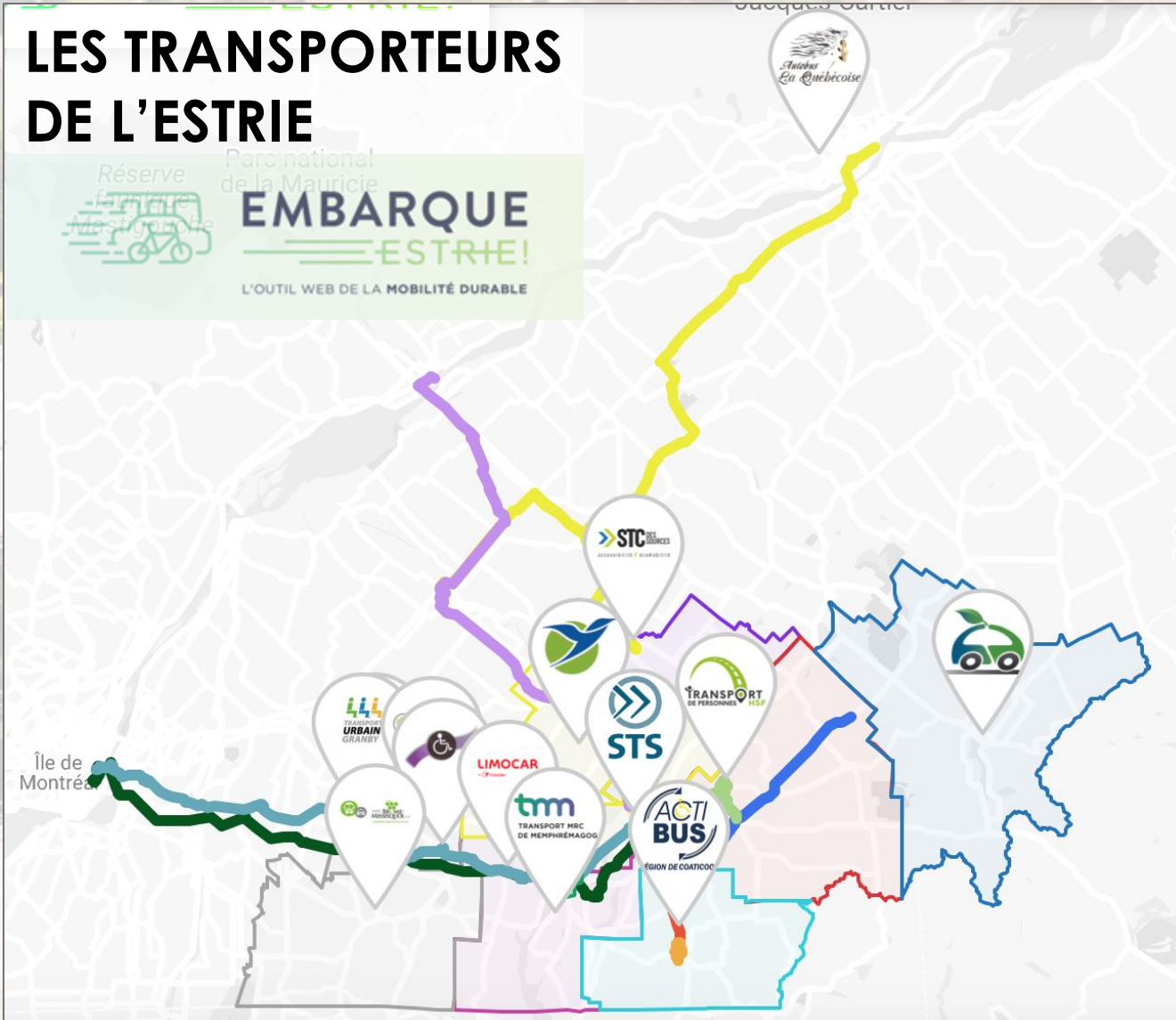
5. OFFRIR DES INCITATIFS FINANCIERS POUR INNOVER ET VALORISER LES EMPLOYÉS

LES AVANTAGES DU TRANSPORT ACTIF

- Un employé actif est jusqu'à 12 % plus productif qu'un employé sédentaire
- L'activité physique permet également de diminuer le taux d'absentéisme d'environ 15 %
- Permet de réduire les coûts relatifs à la gestion du stationnement et ainsi, **d'utiliser ces économies pour financer d'autres mesures de mobilité durable**

3. TRANSPORT EN COMMUN

LES TRANSPORTEURS DE L'ESTRIE



LES AVANTAGES DU TRANSPORT EN COMMUN

Il s'agit d'un service de mobilité **fiable**, qui permet le **déplacement autonome** des employés

Il augmente l'attractivité de l'entreprise, car il est une **source d'économie substantielle** pour la main-d'œuvre

Un seul autobus peut économiser 70 000 litres de carburant et empêcher le rejet de 168 tonnes de polluants par an

Le transport en commun est également considéré comme un **transport semi-actif**

3. TRANSPORT EN COMMUN

COMMENT INCITER L'UTILISATION DU TRANSPORT EN COMMUN

- Offrir la possibilité d'échanger des places de stationnement contre des abonnements annuels
- Collaborer avec les transporteurs afin d'offrir des rabais significatifs aux employés

SIMULATION

Voici un exemple d'incidence financière pour l'employeur remboursant un laissez-passer admissible de 100,00 \$.

Consultez le Guide CO-17.G et le Guide IN-253.

	GRANDE ENTREPRISE	PETITE ENTREPRISE
DÉBOURSÉ POUR L'EMPLOYEUR	100,00 \$	100,00 \$
ÉCONOMIE D'IMPÔT FÉDÉRAL	15,00 \$	10,00 \$
ÉCONOMIE D'IMPÔT DU QUÉBEC	11,70 \$	7,00 \$
RÉDUCTION D'IMPÔT ADDITIONNELLE	11,70 \$	7,00 \$
COÛT APRÈS IMPÔT DU DÉBOURSÉ DE 100\$	61,60 \$	76,00 \$

4. COVOITURAGE



DÉMARCHE : CAS À SUCCÈS DU MOUVEMENT DES JARDINS À LÉVIS

- 1 | Évaluation du potentiel de covoiturage et de jumelage des employés
- 2 | Mise en place d'une plateforme de covoiturage pour les employés
- 3 | Réserver plus de 200 places de stationnement au covoiturage de 6 h à 14 h
- 4 | Gérer les places réservées via une plateforme et un système de vignette
- 5 | Offrir un incitatif financier de 100 \$ aux employés qui voyagent en covoiturage toute l'année

RÉSULTATS

- Plus de **1 600 employés** inscrits sur la plateforme et 590 sont inscrits en tant que réguliers
- Réduction de la pression sur le stationnement : environ **200 voitures de moins** chaque jour dans le stationnement
- Les employés utilisateurs ont élargi leur réseau et voyagent chaque jour en bonne compagnie

5. GESTION DU STATIONNEMENT



MISER SUR LES OPTIONS DE MOBILITÉ DURABLE

- Offrir la possibilité d'échanger des places de stationnement
- Réduire le nombre de cases de stationnement en les réservant pour le covoiturage ou les voitures électriques
- Vendre des vignettes de stationnement pour rationaliser l'utilisation de la voiture
- Utiliser les revenus générés pour financer le programme de mobilité durable

LE PRIX D'UNE CASE DE STATIONNEMENT

L'Association canadienne du stationnement évalue le coût moyen de construction :

- D'une case de surface à **13 100 \$**
- D'une case en structure à **33 800 \$**
- Sans oublier les coûts d'entretien ou d'opération

6. COMMUNICATIONS

MAXIMISER LES RETOMBÉES EN MISANT SUR LA COMMUNICATION



Identifier **les canaux** qui permettront de rejoindre efficacement les employés



Planifier les **interventions** à l'aide d'un échéancier



Doser le nombre de **communications** et les envoyer au bon moment



Développer des **outils personnalisés** d'information et de sensibilisation à l'attention des nouveaux employés



Instaurer un **système de reconnaissance** des efforts déployés par les employés

LES AMBASSADEURS PROACTIFS DE LA MOBILITÉ DURABLE

Les employés qui s'impliquent peuvent devenir des **ambassadeurs** du mouvement

Former une équipe d'ambassadeurs pour qu'ils puissent préparer ou s'impliquer dans une campagne de sensibilisation à l'interne

Variation des canaux de communications permet de rejoindre un plus grand nombre d'employés

LES CONDITIONS ESSENTIELLES DU SUCCÈS

INTÉGRER LA MISE EN PLACE DES ACTIONS AUX
RESPONSABILITÉS D'UN COMITÉ OU D'UNE RESSOURCE

S'ASSURER QUE LE FINANCEMENT DES INITIATIVES EST
CONTINU ET RÉCURRENT

L'ENGAGEMENT DOIT VENIR DE LA DIRECTION

RAPPEL : LE PLAN DE GESTION DES DÉPLACEMENTS,
LA CLÉ DE LA RÉUSSITE



**CONTACTEZ-NOUS
POUR UN
ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ!**



mobilitedurable@sts.qc.ca



819-564-2687 Poste : 310